



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# LES FINANCES DES COMMUNES DE PLUS DE 10.000 HABITANTS EN 2007

Collection  
Statistiques et finances locales

Direction Générale des Collectivités Locales

# Avertissement

Cette publication des « Finances des communes de plus de 10 000 habitants en 2007 » poursuit les changements amorcés dans les publications sur les finances des communes de 2005 et 2006.

Les recensements complémentaires au recensement général de la population de 1999 sont pris en compte pour déterminer les communes dont la population totale atteint ou dépasse 10 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ainsi 3 communes métropolitaines se sont ajoutées aux 941 communes de plus de 10 000 habitants (hors Paris) sur lesquelles portaient la brochure précédente. Par contre, l'ancienne commune Saint-Martin qui est devenue une collectivité territoriale d'outre-mer le 15 juillet 2007 par l'entrée en vigueur de la loi organique n°2007-223 du 21/02/2007, a été exclue du champ d'étude.

En règle générale, les évolutions par rapport à 2006 sont présentées en euros courants. Des calculs à champ constant (c'est-à-dire sur les 893 communes métropolitaines présentes en 2006 et 2007) neutralisent la modification de périmètre. Pour établir l'évolution en euros constants, les montants 2007 sont déflatés par l'indice de prix du PIB tel qu'il est connu en mai 2009.

Pour l'analyse de l'influence de l'intercommunalité, les évolutions ont été calculées sur les communes métropolitaines de plus de 10 000 habitants présentes en 2006 et 2007 dans la composition communale des groupements au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Comme dans les éditions précédentes, l'analyse traite séparément les communes métropolitaines (hors Paris) de plus de 10 000 habitants et les communes des quatre départements d'outre-mer en raison de leurs spécificités.

**En complément, pour avoir une vision plus large sur les finances du secteur communal, c'est-à-dire les communes et les groupements de communes à fiscalité propre, les publications « les finances des communes de moins de 10 000 habitants en 2007 » et « les finances des groupements de communes en 2007 » sont également en ligne.**

*Les finances des communes de plus de 10 000 habitants en 2007  
a été élaboré au département des études et des statistiques locales  
de la Direction générale des collectivités locales  
par Christine SEVERAC-BASTIDE*

**Juillet 2009**

*Directeur de la publication : Edward JOSSA*